

# Typologie des espaces

La présence d'herbe n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. À nous donc de s'habituer, d'accepter et de faire évoluer notre regard sur les paysages de la ville.

## 3 niveaux d'intervention



### Niveau 1

La fréquentation du public étant très importante, les espaces de niveau 1 nécessitent un entretien très soigné et très régulier. Le fleurissement est composé principalement d'annuelles et de vivaces.

#### Espaces concernés

Centre historique, place d'Armes, monument aux morts, abords du Diapason...

### Niveau 2

Bien que la fréquentation du public soit importante, la nature de ces espaces suppose un entretien moins intensif. L'herbe spontanée est acceptée si elle est maîtrisée.

#### Espaces concernés

Le champ de Mars, lotissements, gare, écoles, jardin de l'espace St-Laurent, ...

### Niveau 3

Ces espaces ne nécessitent qu'un entretien minimum. Les zones de fréquentation sont matérialisées et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.

## **Espaces concernés**

Bassins de rétention du Savouret, prairies, Joud, talus routier, espaces boisés, ...

## **Comment gère-t-on ces espaces ?**

- Utilisation de machines comme le désherbeur thermique qui tue les plantules par choc thermique avec une flamme.
- Les débroussailleuses utilisées lorsque les plantes sont trop grandes pour être brûlées.
- La bineuse électrique permettant de biner les massifs pour arracher les herbes indésirables.
- Utilisation de toile hors-sol pour recouvrir les espaces non plantés, recouverte d'un paillage pour éviter la venue de végétation spontanée.
- En termes d'arrosage, les végétaux choisis sont capables de résister à des périodes de sécheresse pour limiter leurs besoins en eau.